

Objectifs :

S'approprier une dynamique de bientraitance pour une mise en pratique adaptée aux personnes, à leur âge, à leur situation, à leurs besoins et attentes.

Public concerné et prérequis :

Cette formation ne nécessite pas de prérequis

Qualification des intervenants :

Formateur professionnel expérimenté sur le secteur de l'aide à domicile

Moyens pédagogiques et techniques :

Documents supports de formation projetés, Exposés théoriques, Étude cas concrets, Quiz

Durée, effectifs :

14 heures.

12 stagiaires.

Programme :

La maltraitance dans le quotidien et la pratique du soin de l'accompagnement : - Identification des situations de vulnérabilité et des risques spécifiques de maltraitance - Identification des différentes formes de maltraitance - Connaissance et utilisation des obligations de repérage, d'alerte, de déclaration, de signalement et de traitement des situations de maltraitance - Connaissance des ressources et moyens d'actions coordonnés pour faire cesser ou prévenir les maltraitances - Analyse des pratiques professionnelles non appropriées / non adaptées Appropriation des concepts de bientraitance et de maltraitance : - Définitions, fondamentaux - principes éthiques et déontologiques - et contexte juridique de la bientraitance et de la maltraitance La bientraitance dans la pratique au quotidien, dans le soin et l'accompagnement : - Adoption d'attitudes bientraitantes : respect de la personne, valorisation de l'expression et de l'autonomisation - Identification des points de vigilance attenants au respect de la personne au quotidien et lors des actes, notamment d'accompagnement, de soins et d'examen - Identification des besoins spécifiques - selon le type de patients et de personnes accompagnées - de la nécessaire adaptation de la pratique professionnelle pour anticiper ces besoins - Adoption d'une posture professionnelle adaptée : gestes, comportements, attitudes appropriés et d'une communication adaptée aux capacités du patient et de la personne accompagnée selon sa situation - Utilisation de repères pour la mise en œuvre de la démarche de bientraitance

Modalités d'évaluation des acquis :

Questions orales ou écrites (QCM) Mises en situation Formulaires d'évaluation de la formation

Sanction visée :

Certificat de réalisation

Matériel nécessaire pour suivre la formation :

Institut Ancrage - conseil et formation

8 Rue des Dames 51300 VITRY LE FRANCOIS

Tél. 0689333210 – institut.ancrage@gmail.com

SASU au capital de 100 € – RCS – SIRET 88770830300011 – NAF 8299Z

Délais moyens pour accéder à la formation :

Inscription minimum 15 jours avant le démarrage de l'action

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite :

Besoins spécifiques et handicap : l'accessibilité physique de nos locaux. Notre institut respecte les conditions d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, par la mise en place de moyens de substitution : réalisation de votre formation dans un centre d'affaires répondant aux critères d'accessibilité.

Taux de réussite à la formation :

Taux de satisfaction de la formation :

Pas encore de chiffre en 2022, nouvelle formation 2023

Tarif :

500,00 €